



O² : de l'Oxygène !!! - Maison des associations 42 bis rue Gambetta 42700 Firminy - 0614995639 -
contact@o2deloxygene.fr - <https://o2deloxygene.fr/>

N° SPECIAL, VOIE VERTE FIRMINY - DUNIERES

RAPPEL DES CARACTERISTIQUES

- Ligne de chemin de fer désaffectée depuis 2003, présence des rails et des traverses.
- 27 km, dont 5 dans la Loire, 12 dans la communauté de communes Loire-Semène.
- 10 tunnels longueur cumulée 4 km.
- 8 viaducs longueur cumulée 1 km.
- Le tronçon Lichemialle- Dunières (7,5 km) est emprunté par un vélo-rail.

Un lien unique entre la Loire et la Haute-Loire pour les loisirs mais aussi pour les besoins du travail, des commerces...

5 gares sur la ligne, de nombreuses communes à proximité



UN SOUTIEN MASSIF

Une pétition en ligne en 2019 avait rassemblé près de **1300 signataires**, à part égale entre l'Ondaine et la Haute Loire et à part presque égale entre femmes et hommes.

Très récemment, sur la page Facebook "Voies vertes Forez Velay" 143 soutiens et 80 partages spontanés en 48 h.

UN SITE EXCEPTIONNEL

Il devient urgent de préserver ce patrimoine, au risque de le voir se dégrader, ou être pillé.



ACTIONS IMPORTANTES de l'ASSOCIATION

- **2017** début de notre réflexion
- **2018/2019** travail sur la stratégie à adopter pour faire avancer l'idée, premières prises de contact avec les décideurs, popularisation du projet auprès des médias, des associations de cyclistes ou de marcheurs, des commerçants...
- **2020** présentation du projet à la plupart des listes (42 et 43) à l'occasion des élections municipales, engagement de Firminy et des communes de Saint Ferreol, Saint Didier en Velay, Pont Salomon, La Seauve sur Semène.
- **8 février 2021** en mairie de Firminy, présence de représentants des départements 42 et 43, des communautés de communes concernées, de Saint-Etienne Métropole, de la ville de Firminy, de la SNCF et O². Annonce du lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité en septembre.
- **9 décembre 2021** participation O² à la rencontre G. Ziegler-Mairie de Firminy, sur le site de la voie verte.

Les voies vertes et les voies douces qui empruntent le tracé d'anciennes voies ferrées, de par leur faible pente, favorisent les balades familiales à pied, à vélo, en trotinette, en fauteuil roulant, les parents et les enfants peuvent s'y déplacer en toute sécurité.

Une grande partie de la Via Fluvia, les voies douces Brives Charensac-Costaros ou St Marcellin en Forez-Estivareilles, la Dolce Via en Ardèche, utilisent ces itinéraires avec des retombées touristiques et économiques importantes.

Bien évidemment, le projet doit être lancé avec une étude complète, en particulier concernant le coût de l'opération.

Si ce n'était la question des viaducs et tunnels dont il faut connaître l'état, il n'y a pas de difficultés particulières sur des voies de ce type, pas de génie civil gigantesque, pas de techniques sophistiquées pour enlever les rails et les traverses.

Certes, nous ne sommes absolument pas des spécialistes, mais, lors de nos reconnaissances sur le terrain, nous n'avons pas constaté d'effondrements dans les tunnels, ni de dommages évidents sur les colonnes des viaducs. A l'époque, la SNCF construisait "du costaud".

Seule l'étude d'opportunité et de faisabilité pourra

déterminer l'ampleur du financement nécessaire. Lors de la réunion du 8 février une étude financée par tiers entre les départements 42, 43 et la région, avait été annoncée. Elle devait démarrer en septembre. Alors que le département de la Loire et Firminy, continuent à croire au projet, il est apparu des réserves côté Haute-Loire.

La communauté de communes Loire-Semène semble la plus réticente même si, sur les sept communes qui la composent, cinq, sont d'après nos sources, favorables à la voie verte.

La communauté de communes, met en avant l'argument financier, qui est bien entendu recevable, mais en l'absence d'étude nous restons dubitatifs, d'autant que si l'investissement est important, les retombées économiques sont très importantes.

Dans ces conditions, rejoindre la Via Fluvia dans le cadre du schéma régional et de la Véloire, de Nantes à la source, s'en trouverait largement entravé.

Concernant l'aspect environnemental, nos contacts avec France Nature Environnement, la LPO et d'autres associations écologistes laissent à penser qu'il n'y aurait pas de contraintes importantes, flore, faune (chauves-souris...)

15 AVRIL 2022, rencontre entre Madame Marie Agnès Petit et Monsieur Georges Ziegler respectivement Présidente du département de la Haute Loire et Président du département de la Loire. A l'ordre du jour la voie verte.

REPARTITION DES OUVRAGES D'ART

Département de la Loire et Saint Etienne Métropole

- 3 tunnels : Bruneaux (240m), Lameth (430m), Bruchères (230m)
- 2 viaducs : Bruchères (88m), Gampille (176m)

Département de la Haute-Loire Communauté de communes Loire-Semène

- 4 tunnels : Saint Féreol (1264m), Rossignol (174m), Cometon (163m), Montbrison (690m)
- 4 viaducs : Rossignol (135m), Barret (96m), Frédoire (70m), Semène (122m)

Communauté de communes des Marches du Velay - Rochebaron

- 1 tunnel : Vourze (280m)

Communauté de communes Pays de Montfaucon

- 2 tunnels : Fruges (593m), Champs (240m)
- 2 viaducs : Vernelle (145m), Dunières (220m)

Ces 4 ouvrages sont sur le domaine du Vélorail.

Nous étudions l'utilisation de routes secondaires pour aller de Lichemialle à Dunières mais, compte tenu de la configuration du terrain, nous ne sommes plus dans la balade familiale.

Et pendant ce temps, ça bouge ailleurs :

http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/07_-_presentation.pdf